CORRECTION TEXTE LE CLUB DES HANDICAPES

1. Cherche les mots suivants dans le dictionnaire.

meurtre : Action de tuer quelqu'un volontairement (assassinat, crime, homicide).

cylindrée : Volume des cylindres d'un moteur.

arts martiaux : Voir au mot « martial », qui indique que pour « arts martiaux » = sports de combat d'origine japonaise.

amputé : Amputer = couper un membre (bras ou jambe).

routine : Habitude si souvent répétée qu'elle devient automatique.

2. Relie les mots à ce qu'ils veulent dire.

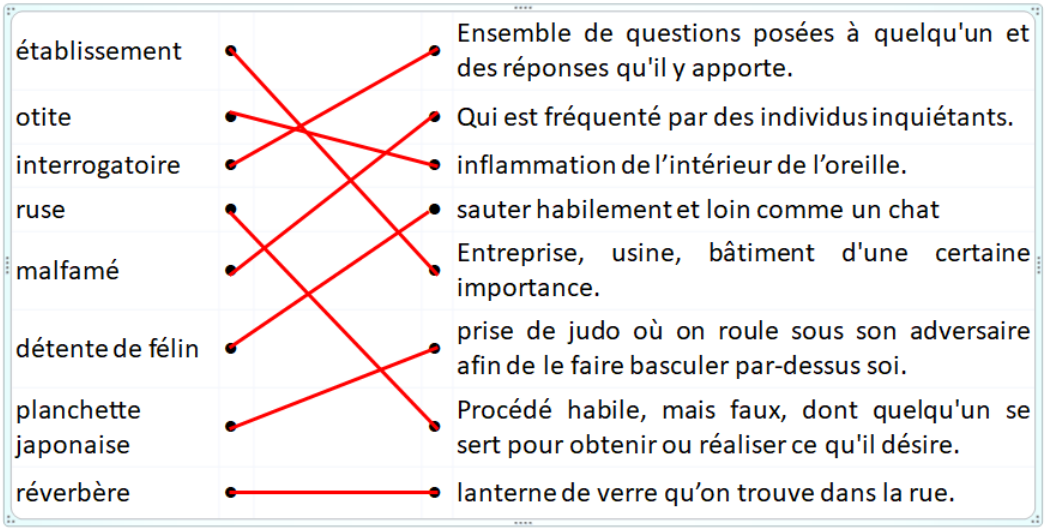

3. Réponds aux questions.

a) Quel crime a été commis cette fois-ci ? où ?

« Un meurtre a été commis dans un Club pour personnes handicapées. »
= une personne a été assassinée, tuée.

b) L'interrogatoire des témoins permet-il à Lafouine de connaître le coupable ? Obtient-il des aveux ?

Non, l'interrogatoire ne permet pas à Lafouine de connaître le coupable. Il n'obtient pas d'aveux.

c) Quelle est la phrase qui te l'indique ?

« Après un interrogatoire de routine, l'inspecteur Lafouine annonce qu'il est sur le point de démasquer le coupable. Par cette ruse, il espère une réaction du meurtrier. »
Le mot « ruse » indique qu'il va tricher, dire aux suspects qu'il connaît le coupable, afin que celui-ci fasse une erreur et se dénonce. Il les trompe.

5. Fais la liste de chacun des suspects que tu élimines car il n'est pas coupable, et indique à chaque fois pourquoi il n'est pas coupable.

- mme Flore : ne peut pas téléphoner
- mme Rose : ne peut pas téléphoner
- m. Tilleul : ne peut pas conduire de voiture
- m. Paré : ne peut pas conduire de voiture
- m. Maret : ne peut pas se battre

6. Qui est le coupable ?

Il ne reste que m. Brun, qui est donc le coupable.